

LE PETIT MANUEL DU FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX



ASSOCIATION FRANÇAISE
POUR LES NATIONS UNIES



Consolidation de la paix

UN PBF - Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix

WWW.UN.ORG/PEACEBUILDING/FR/FUND

ORIGINE ET MISSION

"IL NE FAUT PAS ATTENDRE QU'UN CONFLIT ÉCLATE POUR ŒUVRER À INSTAURER ET PÉRENNISER LA PAIX, IL FAUT S'Y ATTELER BIEN AVANT, PAR LA PRÉVENTION DES CONFLITS ET L'ÉLIMINATION DE LEURS CAUSES PROFONDES.

NOUS DEVONS COLLABORER PLUS EFFICACEMENT À TOUTES LES ÉTAPES DE LA PAIX, DANS LEUR CONTINUITÉ, EN TENANT COMPTE DE TOUTES LES DIMENSIONS DES CONFLITS."

- ANTÓNIO GUTERRES, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU



Crée en 2006 par les résolutions de l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité des Nations Unies, le Fonds de consolidation pour la paix a pour objectif d'**instaurer et de maintenir la paix dans les États membres des Nations Unies par la prévention des conflits et la stabilisation des pays sortant de conflits**. Dans cette perspective, il finance les idées innovantes de consolidation de la paix afin de soutenir des processus difficiles et coûteux à instaurer pour les États eux-mêmes.

Le FCP poursuit 3 objectifs :

- **Programme de consolidation de la paix aux niveaux régionaux et transfrontaliers**
- **Renforcement et inclusion de la présence des femmes et des jeunes dans les processus de consolidation de la paix**
- **Faciliter les transitions de mission de maintien de la paix vers les pays des Nations Unies**

Le Fonds contribue au processus de consolidation de la paix en s'investissant de manière immédiate dans la réalisation et le soutien financier des activités nécessaires à ce processus. Sur le long terme, le FCP s'engage à fournir un appui financier pour soutenir les investissements utiles à la consolidation de la paix.

ORGANISATION

Le Fonds de consolidation de la paix des Nations Unies est composé de 31 États membres. Il dispose d'un **Comité d'organisation** dont les membres siègent pour 2 ans renouvelables ainsi que de **Formations par pays**.

Au sein du **Comité d'organisation**, 7 membres sont élus par l'Assemblée générale, 7 sont issus du Conseil de sécurité, 7 sont élus par le Conseil économique et social, 5 figurent parmi les pays dont les fonds alloués à la consolidation de la paix sont les plus importants et 5 figurent parmi ceux qui mettent le plus de forces de l'ordre à la disposition des Nations Unies. La représentativité géographique est prise en compte pour l'élection des pays membres du Comité d'organisation.

La **Banque mondiale**, le **Fonds monétaire international**, l'**organisation de la coopération islamique** et l'**Union européenne** participent à toutes les réunions

Les **Formations par pays** sont composées de représentants du pays concerné ainsi que de représentants de pays prenant part aux activités post conflit. Sont également présentes les organisations régionales concernées.

Sur le terrain, le FCP travaille en collaboration avec des comités propres à chaque pays.



ACTIONS

Le Fonds de consolidation de la paix vise à mobiliser des ressources financières, techniques et politiques afin d'implanter des processus de paix dans les pays visés. Ses activités incluent **la mise en oeuvre de programmes de désarmement, de démobilisation et d'intégration ainsi que l'acheminement d'aide humanitaire, le renforcement des institutions publiques, la promotion d'organisations de la société civile et de médias indépendants, le contrôle démocratique du secteur de la sécurité et l'organisation d'élections.**

Sur le terrain, l'ONU est représentée par le **Département des opérations de maintien de la paix, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Département des affaires politiques** et 31 autres organismes, fonds et programmes. En parallèle, de nombreux acteurs participent aux actions de consolidation de la paix en tant que représentants de la "communauté internationale". Ils peuvent être des États membres de l'ONU, des organisations internationales, des coalitions ou des institutions financières internationales par exemple.

L'accession d'un pays au FCP est possible suite à une initiative personnelle ou à la demande d'un autre pays. Une fois le pays déclaré éligible, la **Commission de consolidation de la paix** détermine le budget alloué au pays en tant compte de la disponibilité des fonds. Les projets d'actions sont pris au niveau du pays dans un processus de cogestion entre le Représentant spécial du Secrétaire Général et les autorités gouvernementales concernées.



INITIATIVES ET BESOINS BUDGÉTAIRES

Selon **Marc-André Franche**, chef de la section financement au Bureau pour la consolidation de la paix de l'ONU, chaque dollar investi dans la prévention des conflits rapporte 17 dollars.

Le Secrétaire Général António Guterres a convoqué une Conférence pour le réapprovisionnement du Fonds le 26 janvier 2021, visant à collecter **1,5 milliard de dollars** pour la période 2020-24.

Le budget alloué à la consolidation de la paix représente une portion minime comparée aux sommes dépensées par le système international en réponse humanitaire. Cette différence est également considérable comparée aux dépenses militaires et aux dépenses en sécurité. Le montant demandé par le FCP est donc très raisonnable pour l'ampleur des besoins et l'impact que cela a dans les pays où le FCP travaille.



La crise sanitaire a eu un effet considérable sur les demandes d'aide du FCP, en raison de l'augmentation du risque de tensions et de conflits entre pays due aux problématiques politiques et économiques liées à la pandémie. Cette crise a également créé de nouvelles problématiques, auxquelles le FCP doit répondre. Lors de la Conférence organisée par le Secrétaire Général des Nations Unies, ce dernier a appelé les États membres à réaffirmer leur engagement auprès du Fonds et soutenir les efforts de prévention des conflits et de consolidation de la paix.

MESURES EN PLACE ET À VENIR

- **Madagascar** : lancement d'un programme pour **renforcer la confiance entre la population et les forces de sécurité** en impliquant les forces de sécurité dans l'effort de sensibilisation des populations les plus éloignées.
- **Haïti** : programme visant à **réduire la population pénitentiaire**. Aide à l'augmentation des processus judiciaires permettant de désengorger les prisons.
- Renforcement de la **protection des femmes victimes de violences conjugales** en raison de l'augmentation croissante des violences lors de la pandémie. Soutien aux organisations facilitant les recours pour les femmes victimes de violence.



- Plus de **439 millions de dollars** ont été promis mardi 26 janvier 2021 par 39 Etats membres lors de la Conférence, co-présidée par le Président de la Sierra Leone, Julius Maada Bi ; le Premier ministre du Soudan, Abdalla Hamdok ; le Ministre des affaires étrangères du Canada ; et Président de la Commission de consolidation de la paix, Marc Garneau ; ainsi que le Ministre des affaires étrangères de l'Allemagne, Heiko Maas.

LA FRANCE ET LE FCP

La France est pleinement engagée au niveau multilatéral pour oeuvrer à la prévention des conflits et à la consolidation de la paix. Le "Fonds Paix et Résilience" lancé en 2017 par l'Agence Française de Développement est dédié à la consolidation de la paix dans le cadre de la stratégie française.

La France soutient largement les actions menées par le Fonds de consolidation de la paix et participe activement à ses initiatives. **Anne Gueguen, Représentante permanente adjointe de la France auprès des Nations Unies**, a rappelé lors d'une Assemblée générale en mai 2019 que le Fonds est "*un outil précieux, qui permet d'intervenir rapidement, et avec beaucoup de souplesse, et dans des contextes risqués et volatiles*".

Lors de la Conférence du mardi 26 janvier 2021, **Nicolas de Rivière, Ambassadeur et Représentant permanent de la France auprès des Nations Unies**, a affirmé que la France multiplierait "*par quatre sa contribution pour atteindre 4,5 millions de dollars*".





**Pour en savoir plus sur le Fonds de
consolidation de la paix des Nations Unies,
rendez-vous sur le site :**

www.un.org/peacebuilding/fr/fund



ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LES NATIONS UNIES

